

CONSEIL D'ADMINISTRATION du dimanche 1 octobre 2017

PROCES VERBAL

1. Lieu et horaire de la réunion

Conservatoire Jean-Philippe Rameau, 3ter rue Mabillon – 75006 Paris, de 11h à 17h

2. Membres du C.A. présents

Olivier Besson – Anne-Frédérique Bourget – Eric Houguet – Sylvie Levesque – Antoine de La Morinerie – Katharina Stalder – Hélène Thomas-Ourliac

3. Membres du C.A. absents :

Excusés : Lionel Armand – Catherine Benmoussa – Marcelle Basso Boccabella – Gérard Müller – Sylvie Pascaud

Pouvoirs : Lionel à Anne-Frédérique, Catherine à Eric, Sylvie à Antoine, Gérard à Eric, Marcelle à Sylvie

4. Secrétaires de séance : Hélène Thomas-Ourliac et Anne-Frédérique Bourget

ORDRE DU JOUR

- Bilan d'Avignon et mise en ligne des tables rondes
- Préparation des Journées de travail
- Informations éventuelles sur les arrêtés classe prépa
- Point sur les concours de la fonction publique d'assistant Art dramatique
- La commission école supérieure
- Les référents régionaux
- La formation CNFPT/Louis Brouillard
- Suivi du chantier de ré-écriture du SOP
- Questions diverses : relance d'un travail avec l'Aquarium, les offres d'emploi d'enseignants d'art dramatique, point sur les adhésions, infos sur les DE et CA : conditions, calendrier, ...

RELEVÉ DE DÉCISIONS

1 – Point sur l'association

Les adhésions

185 adhésions

Christophe constate un retour des anciens, qu'une quinzaine de nouveaux adhérents viennent de l'ERAC et que l'anPad a enregistré 45 nouvelles adhésions depuis Avignon.

Liste des nouveaux adhérents :

- Éléonore Agritt PARIS
- Annie Ambroise CRD de Saint Laurent du Var (retour)
- Carole Baud CRD du Puy en Velay
- Heidi-Éva Clavier en recherche de poste
- Laurent Cottel CRD d'Alençon
- Claire Delaporte CRD Val Maubuée
- Catherine Fourty Paris et Douai
- Paul Golub Académie de l'Union (retour)
- Benjamin Guillot Conservatoire Municipal de Plaisir
- Maïa Jarville CRC de Privas
- Emmanuelle Lepoutre en recherche de poste
- Hélène Marchetti Conservatoire de Pontault / Roissy en Brie
- Samia Metina en recherche de poste
- Franck Rainaut Université de Nice Sophia Antipolis (retour)
- Lydia Sevette En recherche de poste
- Patrick Simon Asnières (retour)
- Liza Spatazza en recherche de poste
- Audrey Stahl-Truffier École Inter de Manosque et collèges des Alpes de Hautes Provence
- Muriel Vernet CRR d'Annecy (retour)
- Rachel Zekri Scuola di Teatro Ducale, Urbino, Italie

Le CA valide les nouvelles adhésions.

Le CA pourrait se poser la question du périmètre d'action de l'association, et peut-être intégrer les professeurs du privé. Le président rappelle que l'objectif de l'anPad est d'être une association qui défend avant tout le service public.

Le siège social

Le siège social a changé d'adresse et est désormais domicilié à la MDA du 11^e. Artséna a pris en compte la nouvelle adresse de l'anPad.

2 – Informations éventuelles sur les arrêtés classe prépa

Eric Houguet déplore n'avoir aucune nouvelle du ministère, et constate qu'il n'y a toujours pas d'arrêtés sur ce sujet. Les élèves de conservatoire ne pourront pas bénéficier du statut étudiant cette année encore.

Antoine de la Morinerie informe le CA qu'en spécialité musique, ils sont en train de préparer des agréments sur certains instruments.

Le ministère prévoit que tous les conservatoires accueilleront les 3 spécialités et qu'à ce titre, il n'y aura plus de distinction CRC, CRD, CRR.

Il est important de relancer le ministère en s'appuyant sur les liens avec les autres associations ANEDA, FUSE, COFAC, CDF pour avoir tout le poids nécessaire.

3 – Infos sur les DE et CA : conditions, calendrier...

Suite aux questions des adhérents, il faut les informer en rendant les informations publiques sur le site.

3 réunions d'informations sont organisées :

2 octobre l'IMMS à Marseille

5 octobre au Montfort Théâtre à Paris (600 demandes pour assister à la réunion)

19 octobre à Saint-Étienne

Le DE deviendra obligatoire pour enseigner le théâtre dans les conservatoires, ainsi que dans toutes les structures publiques (les maisons d'associations, centres culturelles...)

Les référents régionaux

Eric a contacté les référents régionaux pour qu'ils soient présents à ces réunions sur le DE afin de communiquer sur l'anPad.

Olivier Besson ira représenter l'association sur Paris.

Bilan de la réunion avec des représentant-es des Écoles supérieures délivrant le DE

Les représentant-es de l'anPad : Olivier Besson, Alain Gintzburger, Eric Houguet, Sylvie Pascaud et Katharina Stalder

Il y a 4 voies d'accès au DE :

1. Examen sur épreuves (théorique, pratique, pédagogique)
2. Formation continue
3. Formation initiale (jusqu'à deux ans après la sortie de l'école)
4. VAE

L'examen, la formation continue et la formation initiale sont organisés dans les 3 Écoles supérieures (ESAD, ERAC, Comédie de Saint-Étienne). La VAE ne se fait qu'à l'ERAC pour le moment. Le DE de 2010, est voué à disparaître dans les 3 ans à venir.

Les représentant-es de l'anPad constatent un véritable engagement d'accompagnement des candidats de la part des Écoles Supérieures. Cette exigence dans la formation est positive mais c'est un dispositif qui coûte cher.

L'examen est payant (400 euros) et la formation peut coûter jusqu'à 2000 euros.

Les diplômes sont donnés au compte-goutte, les École supérieures ont une capacité limitée pour l'organisation et la mise en place d'examens en comparaison avec un Centre de Gestion.

Les représentant-es de l'anPad s'inquiètent de la liste de compétences du DE qui se confond avec celle du CA, et qui risque à terme de le faire disparaître.

DE = BAC + 3

CA = BAC + 5

4 – Point sur les concours de la fonction publique d'assistant Art dramatique

Les deux concours (assistant territorial "simple" et assistant territorial spécialisé) sont ouverts aux mêmes dates ; il est important d'alerter les membres de l'Anpad pour éviter qu'ils ne confondent les deux au moment de l'inscription. Ils sont tous deux organisés par le CIG de Versailles.

Seul le lien du concours d'assistant territorial spécialisé d'enseignement artistique de 2e classe est publié sur le site de l'anPad.

Les arrêtés d'ouverture de l'un comme de l'autre de ces concours n'ont en revanche pas encore été publiés ; ce sont eux qui détermineront le nombre de places ouvertes dans chacune des filières, et pour chaque voie (interne/externe/3e concours).

Attention l'assistant territorial « simple » sans DE n'a pas le droit d'enseigner !
L'anPad et la COFAC vont contacter les syndicats pour discuter de ce statut d'assistant territorial « simple ».
Il existe un risque pour les collectivités d'engager des assistants sans DE qui n'ont pas le droit d'enseigner.

5 – La formation CNFPT/Louis Brouillard

Jean-Michel BERLEMOND, de l'INSET de Dijon, a été mis en relation avec Olivier Besson par Claire CAFARO pour organiser le stage au Soleil. Le Bilan étant très positif, il souhaitait continuer la formule.

La Compagnie Louis Brouillard contactée pour conduire un stage pour les professeurs d'art dramatique en conservatoire a été très motivée et a beaucoup travaillé sur le projet. Jean-Michel BERLEMOND continuait à suivre le projet avec enthousiasme.

Malheureusement au mois de septembre le projet n'a pas été validé dans le budget de la CNFPT.

L'écueil constaté était le format du stage, la formation sur 6 jours n'est pas un format normal de la CNFPT, les stages se déroulent plutôt sur 3 jours.

Le lien avec la Compagnie Louis Brouillard reste cordial.

Eric Houguet a été contacté par Vincent MOREAU de l'INT (CNFPT décentralisé à Nancy), à titre gratuit, pour participer à des réunions de la CNFPT.

La CNFPT fait une refonte de sa formation continue. L'évolution de l'offre de formation est passée des cours magistraux à l'échange d'expériences, et à présent à l'e-learning.

Une nouvelle réunion est organisée le 10 octobre de 10h à 17h pour faire des propositions de formation à la CNFPT où se rendront Eric Houguet et Olivier Besson.

6 – Bilan d'Avignon et mise en ligne des tables rondes

Cette année encore l'anPad a proposé une belle thématique mais la présence d'un grand témoin a manqué, il n'y a pas eu de synthèse sur la question précise de l'égalité par un sociologue.

Les institutions culturelles et les conservatoires devraient porter ensemble cette parole ainsi que la question des publics.

L'intervention de Jean-Claude Lalias a été particulièrement appréciée, et les échanges avec l'ANRAT ont permis de mieux faire connaître la spécificité de nos métiers.

Le CA vote la mise en ligne ouvert au public sans restriction des Journées d'Avignon (enregistrements audio).

Conclusion :

Les adhérents viennent chercher plusieurs expériences différentes à Avignon :

- Partager ses pratiques et consolider son réseau (les adhérents étaient heureux de se retrouver)
- De la pratique (l'atelier a été très apprécié)
- Une posture politique (cet aspect a bien été au rendez-vous)
- Une ressource intellectuelle (cela a manqué, sentiment de frustration): point à développer peut-être avec la présence d'un.e témoin.e

7 – Préparation des Journées de travail

Sur 2 jours : les 10-11 décembre

L'anPad se doit d'accueillir de nombreux nouveaux adhérents: il est donc important d'axer ces journées spécialement pour eux en proposant une formation sur l'association, prendre le temps de bien définir les objectifs de l'anPad et son identité propre, d'informer les adhérents sur la spécificité de nos statuts d'agents territoriaux et sur la fonction publique territoriale, sur le métier d'enseignant artistique, en invitant à nouveau Lydie Grondin pour traiter ces questions.

Créer plusieurs commissions avec des thématiques :

- égalité des chances (inviter les Écoles supérieures pour parler de la préparation des élèves aux concours)
- réécriture du SOP et réforme des conservatoires (point de vue des autres spécialités, et faire des propositions)

Pour rappel, les créateurs du SOP sont Laurent Monod et Jean-Claude Mézières puis l'anPad a mené un chantier pour 50 nouvelles propositions (document disponible sur le site).

Sylvie Levesque porte l'attention du CA sur les problème que les enseignants artistiques pourraient rencontrer avec les collectivité sur l'article 7 : calcul de durée de congés (= 5 fois le temps hebdomadaire de service) L'absence de service public ne peut excéder 31 jours consécutifs. Il y a donc un hiatus entre ces 31 jours et les 36 semaines de vacances d'été.

De même, il est important de parler d'enseignant artistique et non d'artiste enseignant, car la reconnaissance de notre statut d'artiste pourrait être instrumentalisé. Les collectivités pourraient nous demander de nous produire sur scène ou de mettre en scène des projets du conservatoire sans revaloriser notre rémunération.

8 – Questions diverses

Sylvie Levesque fait un point sur les demandes de billets à tarif réduit pour les professeurs d'art dramatique.

Le festival d'automne : propose des tarifs réduits avec option de réservation (billets à retirer 20 jours avant le spectacle, au nom de l'anPad, information à centraliser via Sylvie Levesque)

L'Association des CDN : ils vont discuter d'un tarif réduit pour les adhérents de l'anPad.

Si ce projet aboutit l'anPad devra sans doute créer une carte pour ses adhérents (nom, année, avec la mention enseignant artistique)

Festival d'Avignon : créer un parcours de spectateur avec la ville pour les adhérents.

Calendrier des prochains CA:

- 26 novembre
- Journées de travail : 10-11 décembre (lieu Aquarium ?)
- 14 janvier

Séance levée à : 17h15

Date du prochain CA: **Dimanche 26 novembre à 17h** (lieu à préciser).